Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260923-2026_09_23_29-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre et Loire
VILLE DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Le Conseil Municipal du 23 septembre 2026 a été convoqué le 17 septembre 2026.
Nombre de conseillers élus : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal a siégé dans la salle du Conseil Municipal, en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le mercredi 23 septembre 2026, à 18 heures, sous la présidence de Monsieur Olivier CONTE, Maire de Saint-Pierre-des-Corps.

Etaient présents : Olivier CONTE, Eloïse DRAPEAU, Alain DELANCHY, Gamze AK, Mickaël CHAPEAU, Laurence LEFEVRE, Pascal TOSCH, Olivier BLAIN, Jeanine METAIS, Christian BONNARD, Alain GARCIA, Thierry LEFEVRE, Stéphane AUDUSSEAU, Sandrine ZASSO, Isabelle LE FERON DE LONGCAMP, Aurélia DRAPEAU, Angélique LAROCHE, Amélie DUMONT, Cécile BICHON, Régis DUROUCHOUX, Mounir HABIB, Raphaël BICHON, Michel SOULAS, Cyrille JEANNEAU, Aïcha SELATNA, Elise TESSON, Thomas DELPLACE

Avaient donné pouvoir :

Mukerrem AK	**procuration à AK Gamze**
Yamna BRIMOU	**procuration à Mickaël CHAPEAU**
Abderahmane DJIBAOUI	**procuration à Cyrille JEANNEAU**
Marylee HERVET	**procuration à Eloïse DRAPEAU**

Absents : Benoît SANCHEZ, Nadia YAHYA-BEY

Secrétaire de Séance : Eloïse DRAPEAU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2026

N° 2026 09 23 - 29

OBJET : PROJET D'AVENANT N° 2 AU PLAN PARTENARIAL D'AMENAGEMENT (PPA) « PORTE EST METROPOLITAINE »

RAPPORTEUR : Monsieur Alain DELANCHY

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-10,
Vu le Code générale des Propriétés des Personnes Publiques (CG3P) notamment l'article L3112-1,
Vu le contrat de préfiguration du Projet Partenarial d'Aménagement de la Porte Est Métropolitaine approuvé par délibération du Conseil métropolitain en date du 23 novembre 2023,
Vu l'avenant n° 1 approuvé par délibération du Conseil métropolitain du 30 juin 2025,
Vu l'avis de la Commission Administration Générale – Urbanisme en date du 16 septembre 2026,
Vu la note de présentation adressée à chaque membre du Conseil municipal,

Considérant que, suite au comité de pilotage PPA du 21 juillet concernant les projets d'accessibilité et de modernisation de la gare TGV-TER de Saint-Pierre-des-Corps, il a été souhaité de pouvoir signer un

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 037-213702335-20260923-2026_09_23_29-DE

avenant opérationnel du contrat de PPA « Porte Est Métropolitaine » sur un sujet spécifique : engager les études PRO-REA pour préparer les travaux de la passerelle urbaine et ferroviaire,

Considérant qu'il s'agit de proposer une répartition financière entre l'État, la Région Centre-Val de Loire, Tours Métropole Val de Loire et SNCF Gares & Connexions, pour engager uniquement l'étude PRO-REA de la passerelle urbaine et ferroviaire en parallèle des études liées à l'accessibilité,

Considérant que, pour permettre la réalisation de cette étude et compte tenu des contraintes de calendrier, il est nécessaire que cet avenant puisse être signé au plus tard fin octobre 2026,

L'exposé d'Alain Delanchy entendu,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet d'avenant n° 2 au Plan Partenarial d'Aménagement « Porte Est Métropolitaine »,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, sous réserve de l'accord des partenaires, à signer tous les actes nécessaires à cette décision.

VOTES : **POUR 25**
ABSTENTIONS 6 (Michel SOULAS, Cyrille JEANNEAU, Aïcha SELATNA, Elise TESSON, Abderahmane DJIBAOUI, Thomas DELPLACE)

Délibération adoptée à la majorité.

Fait et délibéré en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps, le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre, les membres présents.

Pour expédition conforme,
Saint-Pierre-des-Corps, le 23/09/2026

Signé électroniquement par : Eloise DRAPEAU
Date de signature : 01/10/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Secrétaire de Séance

Signé électroniquement par : Olivier CONTE
Date de signature : 01/10/2026
Qualité : Saint-Pierre-des-Corps - Maire